Avis 06-A-11 du 20 juin 2006

relatif à une demande d'avis de l'Autorité de régulation des télécommunications en application de l'article L. 37-1 du code des postes et communications électroniques, portant sur l'analyse des marchés de gros de la terminaison d'appel sur les réseaux mobiles des sociétés Outremer Télécom et Saint Martin & Saint Barthélemy Tel Cell dans la zone Antilles Guyane

Posted on: 23 juin 2006 | Secteur :

NUMÉRIQUE

PRESSE / MÉDIAS

TÉLÉCOMS

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP)
Dispositif(s)	se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)	Outremer Télécom, Saint Martin & Saint Barthélemy Tel Cell

Lire

le texte intégral de l'avis
48.06 Ko